

SOCIÉTÉ ANONYME DU GRAND HÔTEL DES BAINS YVERDON-LES-BAINS

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le vendredi 15 juin 2007, à 17 h,
au GRAND HÔTEL DES BAINS, av. des Bains 22, Yverdon-les-Bains.
Contrôle des présences et délivrance des cartes de vote dès 16 h 30.

Ordre du jour:

- 1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2006**
Proposition: l'assemblée approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2006.
- 2. Rapports annuels du conseil d'administration et de la direction**
- 3. Comptes annuels 2006 et rapport de l'organe de révision**
Proposition: l'assemblée prend acte du rapport de l'organe de révision. Elle approuve les comptes et bilan au 31.12.2006.
- 4. Décision concernant la comptabilisation du bénéfice au bilan**
Proposition: comme proposé dans l'annexe aux comptes annuels, l'assemblée attribue une partie du bénéfice de l'exercice à la réserve générale et reporte le solde à nouveau.
- 5. Décharge du conseil d'administration**
Proposition: l'assemblée donne décharge au conseil d'administration pour l'exercice 2006.
- 6. Nomination de l'organe de révision**
Proposition: l'assemblée désigne la société Fiduconsult Yverdon S.A. comme organe de révision pour l'exercice 2007.
- 7. Informations du conseil d'administration**
Nomination par la municipalité.
Modification de la présidence et de la vice-présidence.
- 8. Divers et propositions individuelles**
Les propositions individuelles doivent parvenir au conseil d'administration, par écrit, dix jours avant l'assemblée générale.

Les comptes de la société, les rapports annuels, le rapport de l'organe de révision ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2006 sont à disposition sur simple demande à l'administration du GRAND HÔTEL DES BAINS, vingt jours avant l'assemblée générale.

GRAND HÔTEL DES BAINS S.A.
Le conseil d'administration